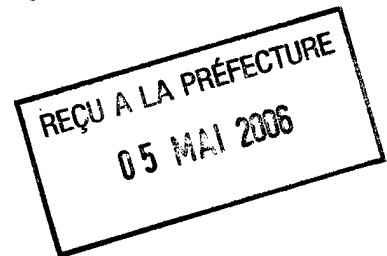


Service instructeur
D.I.R.T. – S.A.P.

N° 3^e 175-06

Service consulté
D.JU



PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES CYCLABLES

A 079 - Conventions d'entretien des itinéraires cyclables

Attribution nominative des crédits votés

Résumé : *Attribution nominative des aides financières en faveur des collectivités pour l'entretien courant des itinéraires cyclables du schéma départemental pour un montant de 101 525 €*

Dans le cadre du plan départemental des itinéraires cyclables, le Département a décidé d'apporter une aide financière déterminée au coût réel des travaux plafonné à 610 €/km de piste hors agglomération, du schéma départemental (rapport n° 99/I-301-8 du 26 mars 1999, modifié le 5 octobre 2001). Une convention financière avec chaque collectivité définit les modalités de cet entretien courant.

Un crédit de 140 000 € a été voté au titre du programme A079 dans le cadre du B.P. 2006 en section de fonctionnement au chapitre 065 nature 6568 fonction 621

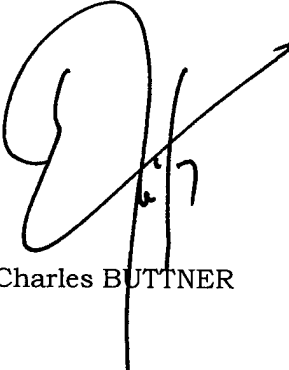
L'application du règlement financier (article 7.2) impose l'attribution nominative des crédits votés suivant une liste à faire valider en Commission Permanente.

Les collectivités figurant sur la liste jointe au présent rapport nous ont transmis les factures correspondant aux travaux d'entretien effectués.

En conclusion, je vous propose :

- de bien vouloir valider l'attribution de l'aide départementale pour un montant de 101 525 € et l'affecter au chapitre 065 nature 6568 fonction 621, pour l'entretien courant des itinéraires cyclables des collectivités désignées dans la liste jointe en annexe au présent rapport
- de procéder au versement des subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
05 MAI 2006

Direction des Infrastructures Routières

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 MAI 2006

**Entretien itinéraires cyclables
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EIC03057	BALLERSDORF Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 4/04	2 135,00
EIC03047	BUETHWILLER Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 11/02	915,00
EIC03058	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MULHOUSE - SUD ALSACE Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 22/05	3 508,00
EIC03054	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 86/02 -	3 782,00
EIC03052	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER Entretien itinéraires cyclables (2004) - Conv.23/00 -	3 904,00
EIC03053	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER Entretien itinéraires cyclables (2005)- Conv. 23/00 -	3 904,00
EIC03061	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 73/99	9 147,00
EIC03046	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 84/99	12 196,00
EIC03048	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE Entretien itinéraires cyclables (2004) - Conv. 77/99	14 635,00
EIC03051	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 77/99	14 635,00
EIC03049	ENSISHEIM Entretien itinéraires cyclables (2004) - Conv. 82/02	560,00
EIC03056	OFFICE NATIONAL DES FORETS - MULHOUSE Entretien itinéraires cyclables (2005) Conv. 19/00	21 831,00
EIC03059	SIVOM DU PAYS DE BRISACH Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 33/2000	5 488,00
EIC03055	TRAUBACH-LE-BAS Entretien itinéraires cyclables (2005) Conv. 66/01	2 140,00
EIC03050	WINTZENHEIM Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 11/03	2 745,00
Total		101 525,00